

P'tite page du mois de décembre 2019



La fin de l'année a été riche en rencontres et échanges. Entamée par la visite de l'exposition de peinture de Yancouba Badji au **Médiastère** et le spectacle **L'exil en chansons** de Yacouba Konaté au théâtre **Sainte Marie d'en bas** en partenariat avec le **Centre International des Musiques Nomades**.

La continuité d'embellissement de notre cour, en partenariat avec la **MJC Allobroges**, a été l'occasion de mettre en avant l'intergénérationnel, cela en faisant contribuer les jeunes et nos retraités pour la conception d'autres **bacs** pour notre jardin qui avait été embelli aux belles couleurs de l'hiver.



Notre temps fort a été la fête de fin d'année : une très bonne ambiance, une salle comble et tout cela agrémenté par notre adhérent-chanteur **Akchiche** et son groupe. Tout cela dans une salle auparavant joliment décorée pour accueillir notre moment festif. Ce bel après midi s'est terminé par la distribution de chocolats toujours autant attendus par notre public.

En début de mois, un groupe d'usagers a pu aussi assister au **thé dansant** organisé par la **Ville de Grenoble** au Palais des Sports.

Nos activités permanentes n'étaient pas en reste, atelier écriture, le tri et distribution de **photos**, la projection du **film** du mois ainsi que les **anniversaires** ont eu leur affluence habituelle. Mais c'est le **Loto trimestriel** qui a vu une participation très importante où chacun est reparti, comme toujours, avec son lot.



Nous souhaitons « bonne route » à **Montserrat**, notre stagiaire qui a tant apporté par sa générosité et la qualité de son travail. **Merci à elle !**

Cette fin d'année n'a pas vu décroître le nombre de personnes accueillies, chaque jour. Tant dans la salle pour le café avec un chiffre autour de 50 personnes que pour la permanence administrative avec des pics de 15 personnes, qui entraîne un travail de suivi parfois important. N'ayant pas toujours le temps de solutionner immédiatement compte tenu du nombre de personnes en attente, cela nous arrive régulièrement, de devoir travailler sur la demande en dehors de la permanence. Comme nous l'avions indiqué dernièrement, nous récupérons beaucoup de personnes adressées par différents partenaires, administrations, médecins etc. Notre position de passerelle se trouve ainsi sollicitée. Mais le sens est inversé car une de nos missions est « orienter les personnes vers le droit commun ». Heureusement, nous pouvons orienter les demandes juridiques vers l'**ODTI**, car sur ce volet aussi, les demandes augmentent avec des personnes en situation délicate, parfois.

Toutes ces nouvelles données doivent être prise en compte par nos financeurs car cet état des lieux devient pour notre Maison des Sages, préoccupant et la qualité de l'accueil ne doit jamais s'en ressentir. Nous veillons à cela.